

Charte des COS

Valable pour l'année académique 2024 - 2025

En tant que membre d'une COS (Commission Opérationnelle de Soutien ou "Équipe") de l'AGEPoly, je suis conscient·e de mes droits et responsabilités suivantes :

Droits

J'ai le droit de me sentir dans un environnement de respect, de bienveillance et d'entraide au sein de chaque COS et de l'AGEPoly de manière générale.

Je suis conscient·e que le·la responsable de ma COS se doit d'être respectueux·euse et bienveillant·e avec moi.

Je suis conscient que je ne dois pas me sentir forcé·e de faire un travail et que je suis en droit de refuser un travail que je ne souhaite pas faire.

Je suis conscient·e que je peux contacter n'importe quel membre du Comité de Direction (CdD), pour toute raison personnelle ou liée à mon rôle dans ma COS. Ainsi, s'il y a un moindre problème, la discrétion sera respectée en cas de plainte. Le CdD se doit d'être attentif et à l'écoute.

J'ai le droit de quitter ma COS à tout moment en avertissant mon·ma responsable.

Responsabilités envers les étudiant·e·s de l'EPFL

Je suis conscient·e que l'AGEPoly est tout d'abord destinée à servir les étudiant·e·s de l'EPFL et leurs intérêts. Mon travail en tant que membre d'une COS répondra donc à ces buts.

Responsabilités envers l'Association

Je suis responsable de mon travail, fait ou à faire, au sein de l'AGEPoly.

Je m'engage à respecter les buts de l'AGEPoly.

Je m'engage à être ponctuel·le, présent·e et actif·ve aux réunions de ma COS ou à m'excuser si je ne peux y participer.

Je m'engage à respecter l'AGEPoly, à ne pas dévaloriser le travail de l'Association.

Je suis conscient·e que tout mon travail fourni à l'AGEPoly est entièrement bénévole.

Je suis conscient·e que le CdD autorisera une dépense aux conditions cumulatives suivantes:

- La dépense est en rapport avec les buts de l'AGEPoly et dans le cadre de ses activités
- La dépense a été approuvée par le·la responsable
- Un justificatif exploitable l'accompagne

Je m'engage à ne divulguer aucune information confidentielle. En cas de doute, je m'engage à demander à un·e membre du Comité de Direction.

Je suis conscient·e que tout le travail réalisé dans le cadre de l'AGEPoly est la propriété de l'AGEPoly.

Je m'engage à respecter le matériel et les locaux de l'AGEPoly.

Comportement envers les membres de l'AGEPoly

Je m'engage à être ouvert·e et à accueillir les avis des autres bénévoles (CdD, CdA, COS, Staffs) de l'AGEPoly.

Je m'engage à respecter les différences de compétences et à ne pas dévaloriser un·e autre bénévole (CdD, CdA, COS, Staffs) ou son travail.

Je m'engage à soutenir les membres de ma COS qui en auraient besoin et, à l'inverse, à demander de l'aide si le travail qui m'est confié est trop important.

Je suis conscient·e que mon aide est toujours la bienvenue auprès des autres COS et du Comité de Direction de l'AGEPoly.

Je m'engage à respecter et à ne pas rabaisser les membres de l'AGEPoly, et tout autre personne travaillant avec l'Association.

Je suis conscient·e que le harcèlement, les violences et la discrimination ne sont pas tolérés par l'AGEPoly, dans aucune de leurs formes. Celles-ci comprennent entre autres, mais ne sont pas restreintes à :

- Violences et/ou harcèlement sexuels
- Mobbing
- Harcèlement moral
- Contact physique inapproprié ou non désiré
- Intimidation délibérée
- Toutes formes de discrimination notamment racistes, ethniques, de genre, religieuses ou par rapport aux orientations sexuelles

En cas de non-respect de cette charte, je suis conscient·e que le Comité de Direction de l'AGEPoly se réserve le droit d'engager les procédures appropriées, qu'elles soient internes ou externes.

Lausanne, le

Nom du·de la signataire :

COS :

Signature :